



cannabis

Les pièges à éviter

Eviter de sortir de son rôle

Préciser sa place de médecin permet de clarifier la responsabilité de chacun dans les actions qui seront à entreprendre. Le médecin, le patient, le parent, l'éducateur doivent pouvoir identifier leur champ de compétence spécifique. Chacun doit demeurer dans son rôle et sa mission pour adapter son intervention aux nécessités du patient concerné. C'est ce qui permet de travailler en articulation.

Le piège :

De nombreux éléments peuvent inciter le médecin généraliste à jouer un rôle qui n'est pas le sien.

En effet les comportements de consommation de cannabis ont diverses fonctions et relèvent de divers registres : social, scolaire, politique, législatif et judiciaire. Les questions peuvent être adressées à un interlocuteur inadéquat.

Les représentations sur le cannabis sont souvent éloignées de la sphère professionnelle médicale : les points de vue sont largement alimentés par le champ médiatique ou sa propre expérience qu'elle soit d'adolescent ou de parent. Certains professionnels de santé sont entraînés à jouer un rôle non médical, jugeant ou répressif qui ajoute à la confusion des rôles entre professionnels.

Ces références doivent être mise à jour, pour mieux maîtriser le rapport professionnel avec l'adolescent.

Comment faire ? :

Prendre conscience des facteurs d'influence, voire les nommer, pour identifier et présenter son champ d'intervention parmi ceux des autres professionnels intervenant.

Le médecin, le patient, le parent, l'éducateur, et tout autre professionnel, chacun doit être et demeurer dans le rôle qui est le sien.

Expliciter clairement ce qui va se jouer dans la et les consultations.

Pour le généraliste, valoriser l'examen physique, occasion de rappeler la place du corps et ses compétences médicales spécifiques.

Une formation à l'écoute et à la relation permet une prise en charge plus efficace. La technique des entretiens motivationnels est particulièrement adaptée à la médecine générale.

Le médecin de famille peut aussi reconnaître que, malgré sa bonne volonté, il n'est parfois pas, ou plus, le bon interlocuteur pour un patient adolescent. Même si la connaissance de son histoire personnelle, de son environnement familial lui donne une compétence particulière, c'est la place que lui donne l'adolescent qui modifie sa position. Il ne doit pas hésiter à proposer alors l'adresse d'autres professionnels moins impliqués dans le système familial, plus à distance, ou plus expérimentés ou plus compétents vis-à-vis de la situation tout en lui signifiant rester un recours possible en accès direct.